



Paris, le 06 octobre 2025

Affaire suivie par : Guillaume PILON
Tél : 06 07 68 24 01
Mail : guillaume.pilon@labanquepostale.fr

COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER
Monsieur Le Maire
Mairie
3 Boulevard du Maréchal Leclerc
06310 BEAULIEU SUR MER

A l'attention de Monsieur Jérémy GIBELLIN, Responsable du pôle Ressources

Objet : Offre ferme de financement

Monsieur Le Maire,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de répondre favorablement à votre demande de financement à hauteur de 5 000 000,00 EUR dont vous trouverez ci-joint les principales caractéristiques :

Offre N° 1 : PRET RELAIS A TAUX FIXE AVEC PHASE DE MOBILISATION A TAUX FIXE

Les termes et conditions financières au verso de cette proposition sont valables pour une durée de 14 jours à compter de la date des présentes, soit jusqu'au 20 octobre 2025.

Vous trouverez jointes à la présente offre les conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-SPL-2025-03 en vigueur à la date du présent envoi. Ces conditions générales étant néanmoins susceptibles d'évoluer, le contrat de prêt qui serait mis en place sera soumis à la version des conditions générales en vigueur au moment de son émission. Dès lors votre attention est appelée sur le fait que les conditions générales applicables à votre contrat de prêt devront être relues avec une attention toute particulière.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le contenu de l'offre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand Sadorge
Directeur du Réseau
Entreprises et Territoires

Pièces jointes : à titre indicatif

Annexe : Liste des pièces que vous serez amené à nous fournir en cas de contractualisation de l'opération.

Annexe : Modèle de délibération d'emprunt.



INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le présent document est établi en fonction des informations que le client nous a communiquées et des besoins et des objectifs qu'il a exprimés.
- Si un contrat de crédit devait être effectivement conclu entre La Banque Postale et le client suite à des discussions engagées du fait du présent document, seuls les termes et conditions de la documentation contractuelle conclue seront opposables aux parties. A toutes fins utiles, nous rappelons au client que tout engagement relatif à un crédit devra (i) être soumis préalablement à sa signature, à l'organe délibérant compétent pour approbation, (ii) le cas échéant, faire l'objet des décisions ou autorisations nécessaires en application de la loi et de la réglementation et (iii) être signé par une personne habilitée à cet effet par le client, faire l'objet (iv) d'une production par le client d'une documentation qui soit satisfaisante pour les deux parties et (v) de la réalisation préalable par le client de toutes les conditions suspensives et de la constitution des garanties demandées.

OFFRE DE FINANCEMENT N° 1

PRET RELAIS TAUX FIXE AVEC PHASE DE MOBILISATION A TAUX FIXE

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DU PRET

- Prêteur : LA BANQUE POSTALE
- Emprunteur : COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER
SIREN N°210 600 110
- Objet : Financement pour l'encaissement de la TVA et des subventions
- Montant du prêt : 5 000 000,00 EUR
- Durée du prêt : 4 ans
- Commission d'engagement : 0,10 % du montant du prêt

Phase de mobilisation

- Durée : Du 05/12/2025 au 15/12/2026, soit 12 mois
- Versement des fonds : Les fonds sont versés au fur et à mesure des besoins de l'Emprunteur
Tirage minimum : 15 000,00 EUR
- Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 3,32 %
- Base de calcul : Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.
- Paiement des intérêts : Mensuel
- Remboursement anticipé : Pas de remboursement anticipé durant la phase de mobilisation.
- Commission de non-utilisation : 0,10 %

Tranche obligatoire à Taux Fixe du 15/12/2026 au 15/12/2029

- Montant : La tranche est mise en place par arbitrage automatique le 15/12/2026 dans la limite du montant du prêt, sauf en cas d'ajustement du montant par le Prêteur aux besoins réels de l'Emprunteur à la suite d'une demande de production de justificatifs.
A défaut d'arbitrage automatique, le montant de la Tranche obligatoire sera égal à l'encours en phase de mobilisation constaté à la fin de la Phase de mobilisation.
- Durée : Du 15/12/2026 au 15/12/2029, soit 3 ans
- Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 3,32 %

- Base de calcul : Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.
- Périodicité des échéances d'intérêts : mensuelle
- Amortissement : In fine
- Remboursement anticipé : Possible à chaque date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû sans indemnité.
- Préavis : 35 jours calendaires
- Devise : EUR (Euro)
- Validité de l'offre : 14 jours calendaires maximum
- Signature du contrat : Le contrat doit être retourné signé par l'Emprunteur au plus tard le 28 novembre 2025
- Garantie / Sûreté : Néant
- Conditions suspensives à la mise en place : Recueil de l'ensemble des pièces client en annexe
- Taux Effectif Global : 3,34 % l'an
soit un taux de période 0,278 %, pour une durée de période de 1 mois



Déclaration de l'emprunteur

L'emprunteur déclare expressément avoir reçu, avec la présente offre, un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-SPL-2025-03 auxquelles est soumise la présente offre, et en avoir pris connaissance.

Proposition valable jusqu'au 20/10/2025 – 23h59

Si vous êtes intéressé à poursuivre l'opération, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette proposition par mail à [Mail Boîte Groupée] au plus tard le 20/10/2025 à 23h59 en cochant la case ci-dessous. En cochant cette case, vous donnez ordre à La Banque Postale de formaliser et de vous adresser le Contrat de Financement.

Il est précisé :

- qu'il ne pourra être accepté qu'une seule demande d'émission de Contrat de Financement ;
- que seule votre signature du Contrat de Financement vaudra engagement de votre part.

☐ Bon pour émission du Contrat de Financement

Dès lors que vous aurez retourné ce courrier, La Banque Postale sera en mesure d'émettre le Contrat de Financement en vigueur, qui comportera les conditions suspensives au versement des fonds, usuelles pour ce type de financement, et notamment la décision de l'organe compétent.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Montant du prêt	: 5 000 000,00 EUR	Durée du prêt	: 4 ans
		Date de versement	: 15/12/2026

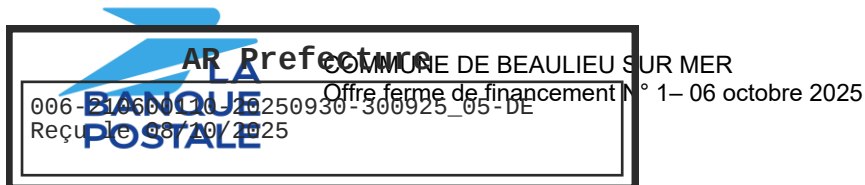
TRANCHE OBLIGATOIRE À TAUX FIXE DU 15/12/2026 AU 15/12/2029

Périodicité	: mensuelle
Mode d'amortissement	: In fine
Taux d'intérêt annuel	: Taux fixe de 3,32 %
Base de calcul	: Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Rang	Date	Capital restant dû avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR
1	15/01/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
2	15/02/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
3	15/03/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
4	15/04/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
5	15/05/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
6	15/06/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
7	15/07/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
8	15/08/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
9	15/09/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
10	15/10/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
11	15/11/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
12	15/12/2027	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
13	15/01/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
14	15/02/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
15	15/03/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
16	15/04/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
17	15/05/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
18	15/06/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
19	15/07/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
20	15/08/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
21	15/09/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
22	15/10/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
23	15/11/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
24	15/12/2028	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33

Rang	Date	Capital restant dû avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR
25	15/01/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
26	15/02/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
27	15/03/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
28	15/04/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
29	15/05/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
30	15/06/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
31	15/07/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
32	15/08/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
33	15/09/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
34	15/10/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
35	15/11/2029	5 000 000,00	0,00	13 833,33	13 833,33
36	15/12/2029	5 000 000,00	5 000 000,00	13 833,33	5 013 833,33
TOTAL		5 000 000,00		497 999,88	5 497 999,88

Le tableau d’amortissement ci-dessus résulte d’une simulation, il est fourni à titre indicatif et sans engagement.



ANNEXE

LISTE DES PIECES A FOURNIR EN CAS DE CONTRACTUALISATION

En cas d'accord définitif entre La Banque Postale et COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER sur le financement envisagé dans les présentes, vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à nous fournir au plus tard à la date limite de retour du contrat.

- Les conditions particulières paraphées et signées par le représentant dûment habilité de l'emprunteur ;
- Un exemplaire des Conditions Générales dûment paraphé, daté et signé par un représentant qualifié et légalement habilité de l'Emprunteur ;
- La délibération ou la décision préalable d'emprunt de l'organe compétent de l'emprunteur, exécutoire à la date de signature des présentes conditions particulières par le représentant dûment habilité de l'emprunteur, sauf si une délibération ou une décision n'est pas requise par les dispositions légales ou réglementaires applicables ;
- La ou les autorisations préalables d'emprunt de l'autorité tierce compétente si le recours à l'emprunt est légalement, réglementairement ou statutairement soumis à autorisation ;
- Le numéro codique du comptable public et intitulé précis du poste comptable.

Ces pièces devront être envoyées à l'adresse suivante :
La Banque Postale, X301, 115, rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 6



ANNEXE

MODELE DE DELIBERATION D'EMPRUNT

L'an , le , à ... heures

Le (La) (*désignation de l'organe délibérant*), légalement convoqué(e), s'est assemblé(e) au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. (Mme)

ÉTAIENT PRÉSENTS :

EXCUSÉS :

Le quorum étant atteint, le (la) (*désignation de l'organe délibérant*), peut délibérer.

M. (Mme) est élu(e) secrétaire de séance.

M. (Mme) rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 5 000 000,00 EUR.

Le (La) (*désignation de l'organe délibérant*) après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-SPL-2025-03 y attachées proposées par La Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Le contrat de prêt est composé d'une phase de mobilisation et d'une seule tranche obligatoire.

Montant du contrat de prêt : 5 000 000,00 EUR

Durée du contrat de prêt : 4 ans

Objet du contrat de prêt : Financement pour l'encaissement de la TVA et des subventions

Phase de mobilisation

Pendant la phase de mobilisation, les fonds versés qui n'ont pas encore fait l'objet de la mise en place d'une tranche constituent l'encours en phase de mobilisation.

Durée : 12 mois, soit du 05/12/2025 au 15/12/2026.

Versement des fonds : En une ou plusieurs fois à la demande de l'Emprunteur dans la limite du montant du prêt soit 5 000 000,00 EUR.

Montant minimum de versement : 15 000,00 EUR

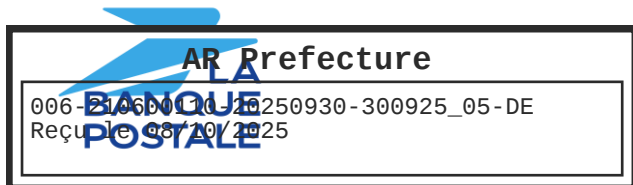
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,32 %

Base de calcul des intérêts : Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.

Echéances d'intérêts : périodicité mensuelle.

Tranche obligatoire à taux fixe du 15/12/2026 au 15/12/2029

Cette tranche obligatoire est mise en place le 15/12/2026 dans la limite du Montant du prêt.



Montant : 5 000 000,00 EUR

Durée d'amortissement : 3 ans

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,32 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Echéances d'intérêts : périodicité mensuelle

Mode d'amortissement : In fine

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, sans indemnité.

Préavis : 35 jours calendaires

Commissions

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du prêt

Commission de non-utilisation : 0,10 %

Garantie / Sûreté : Néant

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Pour copie certifiée conforme à l'original

A, le

(cachet, nom et qualité du signataire)